



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social

ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦ
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦ

COMPTE RENDU

429^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATE : 22 octobre 2024

ENDROIT : Vidéoconférence (Teams)

ÉTAIENT PRÉSENTS : Luc Lainé, président
Daniel Berrouard, Québec
Robert Joly, Québec
John Paul Murdoch, GNC
Lucas Del Vecchio, GNC

Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la 429^e réunion est adopté tel que présenté.

2) Adoption du compte rendu de la 428^e réunion

Le compte rendu de la 428^e réunion est adopté tel que présenté.

Action : Faire traduire et classer le CR 428.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance entre le 24 septembre 2024 et le 22 octobre 2024 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet d'aménagement d'un nouveau lieu d'enfouissement en tranchée à Wemindji par la Nation crie de Wemindji

N/Réf. : 3219-16-002

- a) Demande de modification du certificat d'autorisation
- b) Complément d'information (réponses aux QC01)
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 18 janvier 2024, une demande de modification du certificat d'autorisation concernant le projet de construction d'un nouveau lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) dans la communauté de Wemindji, qui a été autorisé le 16 juin 2021. Des compléments d'informations ont été reçus le 1^{er} et 20 août 2024.

Après la fin des travaux de construction en 2023, le promoteur a observé une accumulation de lixiviat au fond des tranchées en raison de la faible perméabilité du sol. Comme solution, le promoteur avait proposé l'installation d'un système d'infiltration qui permettrait à tous les lixiviats de s'infiltrer passivement dans le sol. Le promoteur a depuis modifié sa solution initiale et propose maintenant la création de fossés supplémentaires pour intercepter l'écoulement horizontal de l'eau dans la zone de faible perméabilité. Le promoteur propose également de relever la partie sud des tranchées 1 à 4 à une altitude de 14 mètres pour éviter l'accumulation l'eau dans le LEET entre le moment où l'eau serait pompée et celui où les déchets seraient déposés.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et qu'à la suite de l'analyse de ces informations, le COMEX souhaite obtenir certaines clarifications. Une lettre, avec les questions et commentaires à soumettre au promoteur, sera transmise à l'Administrateur régional.

#2024-1022-01 : de transmettre à l'Administrateur régional une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et qu'ils souhaitent obtenir un complément d'information sur divers aspects du projet qui devraient être clarifiés.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur régional**
Transmission d'une demande d'un complément d'information
Questions et commentaires

5) Projet minier Éléonore par Goldcorp Canada Ltd.

N/Réf : 3214-14-042

- a) Demande de modification du certificat d'autorisation – Prélèvement d'eau de surface pour l'approvisionnement en eau potable
- Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 6 août 2024, une demande de modification du certificat d'autorisation concernant l'approvisionnement en eau potable à la mine Éléonore.

La mine exploitait huit puits qui servaient de sites de prélèvement d'eau souterraine pour alimenter le site minier en eau potable. Trois de ces puits sont maintenant hors service. Pour assurer la pérennité de l'alimentation en eau potable au site minier, le promoteur souhaite ajouter une nouvelle source de prélèvement d'eau potable en surface dans le lac #2. Cette nouvelle prise d'eau potable a été approuvée comme solution temporaire pour assurer l'approvisionnement en eau potable au site minier et les travaux d'installation ont été réalisés à l'été 2024. La mise en service de cette prise se fera à l'automne 2024. Cette demande de modification du CA permettra de rendre cette solution permanente au site minier.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance de la demande de modification du certificat d'autorisation du promoteur et recommandent d'autoriser l'ajout d'un site de prélèvement d'eau de surface au niveau du lac #2 comme source d'alimentation en eau potable. Cependant, le promoteur doit appliquer toutes les mesures d'atténuation présentées dans son document, tel que le suivi et la surveillance du niveau de l'eau du lac #2 et le débit du ruisseau Simoneau, pour assurer la pérennité de cette source d'eau potable. Une lettre, détaillant la recommandation du COMEX, sera transmise à l'Administrateur provincial.

#2024-1022-02 : de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX recommandent d'autoriser la demande de modification du certificat d'autorisation.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
Transmission d'une recommandation

- b) Demande de modification du certificat d'autorisation – Agrandissement du parc à résidus miniers
- Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 19 juillet 2024, un addenda à la demande de modification de certificat d'autorisation (CA) global concernant l'agrandissement du parc à résidus minier (PAR) à la mine Éléonore.

Le parc à résidus à la mine Éléonore a présentement une superficie de 80 ha. L'agrandissement prévu, appelé phase 5, par la demande de modification de CA permettra un agrandissement de 20 ha du PAR actuel. Cet agrandissement comprend deux étapes de construction et deux étapes d'exploitation. La construction de la cellule 5A et l'agrandissement du bassin de collecte sont prévus en 2025, avec le début de l'exploitation de la cellule 5A prévue à la mi-année 2026. La construction de la cellule 5B est prévue en 2027, et son exploitation est prévue à la mi-année 2028.

La nature des résidus miniers qui seront entreposés dans la cellule 5 sera identique à celle des résidus entreposés dans les cellules 1 à 4 : des résidus désulfurés produits au concentrateur, des stériles extraits de la mine souterraine, des boues de sédimentation et des boues de traitement de l'usine de traitement des eaux (UTE).

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et qu'à la suite de l'analyse de ces informations, le COMEX souhaite obtenir certaines clarifications. Une lettre, ainsi qu'un document présentant les questions et commentaires à soumettre au promoteur, sera transmise à l'Administrateur provincial.

#2024-1022-03 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et qu'ils souhaitent obtenir un complément d'information sur divers aspects du projet qui devraient être clarifiés.*

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
Transmission d'une demande d'un complément d'information
Questions et commentaires

6) Projet minier Rose Lithium-Tantale par CLEC
N/Réf : 3214-14-053

- a) Suivi des conditions 4 et 21 – Programme de suivi environnemental et social, Programme de suivi des effets du projet sur le transport
- Pour recommandation

L'analyse de ce dossier a été reportée à la rencontre prévue le 27 novembre 2024.

7) Divers

a. Discussion sur le projet de mine Lithium Baie James avec le MELCCFP

Mme Mélissa Gagnon, Directrice générale adjointe - Évaluation environnementale et stratégique – Projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques, et Mme Murielle Vachon, Directrice par intérim de l'évaluation environnementale des projet industriels et miniers, ont rencontré les membres du COMEX pour discuter l'avancement des suivis sur le projet minier de Galaxy Lithium. Elles indiquent que les travaux observés sur le minier Galaxy Lithium respectent les conditions et autorisations ministérielles émises à date par le MELCCFP et que plusieurs conditions demeurent en attente d'approbation. Les membres du COMEX soulèvent des inquiétudes sur l'ampleur des travaux de construction observés sur le site que le promoteur considère comme des travaux de pré-construction. Une deuxième rencontre est prévue le 12 novembre 2024 pour poursuivre la discussion.

b. Achat d'Arcadium Lithium par Rio Tinto

La secrétaire exécutive informe les membres du COMEX que Arcadium Lithium, la compagnie mère de Galaxy Lithium et de Nemaska Lithium, a été achetée par Rio Tinto.

c. Participation du COMEX au Congrès de l'AQÉI – 19 et 20 novembre 2024

La secrétaire exécutive confirme avec les membres du COMEX que M. Luc Lainé, président du COMEX, recevra une invitation officielle de l'AQÉI à participer au Panel de discussion lors du Congrès de l'AQÉI, qui aura lieu à l'Université Laval, à Québec, le 20 novembre 2024.

d. Projets sur l'ordre du jour des rencontres prévues pour hiver 2024/2025

- Suivi des conditions – Mine de lithium Baie James par Galaxy Lithium
 - Condition 10 - UTE
- Suivi des conditions – Projet minier Rose Lithium-Tantale
 - Plans de compensation MHH et habitat du poisson
 - Caractérisation et état initial eau de surface/sédiments
- Suivi des conditions – LEET à Waswanipi (Conditions 2 et 13)
- Suivi des conditions – Eastmain-1-A et dérivation Rupert (janvier 2025)
 - Activités récréotouristiques
 - Retombées économiques
 - Teneur en mercure dans la chair de poissons

8) Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 27 novembre 2024, par vidéoconférence.

Annexe A					
Suivi de la correspondance du 25 septembre 2024 au 22 octobre 2024					
Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet minier Mont-Sorcier par Voyager Metals N/Réf. : 3214-14-071	Cliff Hale-Sanders Voyager Metals	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Mise à jour sur le projet minier Mont-Sorcier	Transmis le 30 septembre 2024	<i>Pour information</i>
	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Cliff Hale-Sanders Voyager Metals		Transmis le 7 octobre 2024 Reçu COMEX le 11 octobre 2024	
Projet de construction des chemins forestiers « H section ouest » et « I » par Matériaux Blanchet inc. N/Réf. : 3214-05-075	Jocelyn Sauvageau Interfor/EACOM	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmissions d'un complément d'information	Transmis le 15 octobre 2024	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 18 octobre 2024 Reçu COMEX le 18 octobre 2024	